

parentale »

Bulletin d'inscription

Randonnée de l'Ognon à la Saône - MERCREDI 08 MAI 2019

(À remplir pour chaque participant)

À adresser : PHILIPPE Nathalie - 1 rue du Dr Panet - 70000 Echenoz la Méline

Nom:	Prénom :			DDN:	
☐ Je reconnais a	avoir pris conna	issance	du règle	ment et autoris	e la prise de photos et
leur utilisation pa	ır le club organis	ateur.			
				Tarifs extérieu	ırs Tarifs RCVPV
☐ Participant pa (Débrouillés – nivea				8€	5€
☐ Participant pa (Confirmés – niveau				8€	5€
TOTAL					
Joindre un chèqu	e à l'ordre de RC	CVPV - L	Jn cadeau	sera offert aux	20 premiers inscrits
Signature obligate	oire:				
	<u>Pers</u>	sonne à	contacte	r en cas d'urger	<u>ice</u>
Nom :	Prén	om :		Æ:	
		Aut	torisation	parentale_	
			respon	sable légal de	nts de moins de 18 ans di 8 mai 2019.
					ptitudes du patineur sur les it participant qui n'a pas le
décisions qu'ils jug	eront nécessaires	en cas c	d'urgence,	accident.	ndre en mon nom, toutes approuvé pour autorisation

Règlement de la rando « de l'Ognon à la Saône » édition 2019

Article 1 : La rando de l'Ognon à la Saône est organisée par le Roller Club de Vaivre et Pays de Vesoul

Article 2: La rando est ouverte à tous : licenciés (FFRS ou FFA), et non licenciés de plus 12 ans. Les moins de 16 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte majeur participant à la randonnée. Pour les moins de 18 ans une autorisation parentale sera à transmettre avec l'inscription.

Attention : Sans cette autorisation, le jeune ne sera pas autorisé à prendre le départ.

Article 3 : Cette manifestation est une randonnée payante sans compétition au cours de laquelle deux distances sont proposées au choix pour les participants en roller :

46 km : ouvert aux plus de 16 ans et confirmés

20 km : à partir de 12 ans – parcours sur route

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout participant qui n'a pas le niveau requis.

Possibilité d'inscription sur place 30 minutes avant le départ.

Article 4 : Le parcours emprunte une majorité de routes ouvertes à la circulation à faible fréquentation. Tous les participants devront se conformer aux règles de circulation et respecter le code de la route et les consignes particulières annoncées par l'organisateur.

Article 5: LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE. Les protections genoux, coudes, poignets sont vivement conseillées.

Article 6 : Des véhicules suiveurs seront à la disposition des randonneurs fatigués.

Article 7 : Les premiers secours seront assurés dans le cortège par des secouristes.

Article 8 : Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'ensemble des participants et des bénévoles non-licenciés.

Article 9 : Tout engagement est ferme et définitif et strictement personnel. Aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Article 10: En cas d'intempéries l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la manifestation ou de modifier le parcours. En cas d'annulation, infos sur la page facebook du Roller Club Vaivre Pays de Vesoul.

Article 11: En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toutes autres situations mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve à tout moment. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Article 12: Droit à l'image : j'autorise expressément les organisateurs de la randonnée « rando de L'Ognon à la Saône» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la randonnée.

Article 13: Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à emprunter exclusivement le circuit prévu par l'organisateur et à tenir compte de toutes les consignes et les recommandations qui seront faites tout au long de la randonnée.

Article 14: En fonction des engagements et autres phénomènes indépendants de notre volonté, des aménagements à ce règlement, pourront être apportés à tout moment par les organisateurs et seront communiqués aux participants.